



La gazette de Aupa Lehengo



Association Laïque AUPA LEHENGO - 155, Rte de Legarcia - 64 122 URRUGNE
Tel : 06 85.20.60.36 - Courriel : contact@lehengo.fr - Site: www.lehengo.fr

10 mai 2026

N° 8

Sommaire Sommaire Sommaire

Page 1 Site Lehengo - Permanences - Adhésions - Inscriptions	Page 4 Sorties, séjours et voyages 2027
Page 2 Programme marches douces - Mus - Gym - Kantuz	Pages 5 et 6 Conditions générales de vente
Page 3 Sorties séjours et voyages 2026	

SITE de AUPA LEHENGO : www.lehengo.fr

Cliquez sur ce lien <https://lehengo.fr/> ou copiez-le pour le coller dans votre moteur de recherche)
Vous y trouverez de précieuses informations sur les activités de notre association Aupa Lehengo : activités sportives, culturelles, récréatives, mais aussi des comptes rendus, des diaporamas etc... etc

PERMANENCES

A la Maison des Associations « Kichoenea » se trouvant sur la D810,
au niveau du rond-point situé à l'entrée d'Urrugne - Salle à l'étage.

- **Les mardis** de 10h00 à 12h00 avec Michèle.
- **Les vendredis** de 14h00 à 16h00 avec Renée et Alex

ADHESION

Prix de la carte annuelle d'adhésion 15 €.

Cette cotisation est à régler de façon distincte de tout autre règlement.

Votre carte est valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Il faut être à jour de sa cotisation annuelle pour participer à nos activités et ainsi être couvert par nos assurances.

Vous trouverez votre fiche d'adhésion en allant sur notre site: www.lehengo.fr

COMMENT VOUS INSCRIRE A UNE SORTIE, UN VOYAGE ou toute autre activité

Le responsable de l'activité proposée est votre interlocuteur privilégié pour vous inscrire: c'est la personne à contacter en priorité. Vous pouvez le contacter par TEL. SMS ou MAIL pour effectuer votre inscription. Il vous donnera toutes les informations voulues et vous indiquera la marche à suivre.

Vos règlements doivent être effectués à l'ordre de Aupa Lehengo (acompte, solde, cotisations etc...)

Vous avez le choix :

-> soit traiter directement avec le responsable en lui faisant parvenir tous les documents : Bon de réservation, d'adhésions, chèques etc...)

*par courrier à son adresse postale personnelle

*par mail envoyé à sa boîte électronique

*ou encore en déposant les documents dans sa boîte à lettres .

-> soit vous rendre à une de nos permanences pour effectuer toutes ces démarches.

Vous pouvez aussi effectuer vos règlements par un virement à l'ordre de Aupa Lehengo. Dans ce cas prenez contact avec le responsable pour connaître la marche à suivre. Dès le paiement effectué, informez-le pour être sûr que votre inscription est bien prise en compte.

L' inscription ne sera confirmée qu'après réception de l'acompte et en fonction des places disponibles

Association Laïque AUPA LEHENGO - 155, Rte de Legarcia - 64 122 URRUGNE

Tel : 06 85.20.60.36 - Courriel : contact@lehengo.fr - Site: www.lehengo.fr

Siret: 932 157 100 000 11 - Siren : 932 157 100 - APE 9499Z - RNA: W64 101 4087 - Atout France : IMO 64250006

Programme des marches douces du deuxième trimestre 2026

Avril – mai - juin

AVRIL 2026 :

Jeudi 02 : Promenade dans le secteur de la "Chambre d'Amour" avec Jacky ,
Maité et Chantal

Jeudi 09 : Parcours du château d'Abbadia avec Jean et Alex

Jeudi 16 : Le tour du Lac Mouriscot avec Jacky, Maité et Chantal

Jeudi 23 : La baie de Fontarrabie avec Chantal et Jean-Jo

Jeudi 30 : Le Lac de Xoldo depuis Ibardin avec Monique et Jean-Maurice



MAI 2026 : **Jeudi 07 :** Gr1 : De Béhobia à Vera - Gr2 : De Ondarlatza à Vera avec Jean Jo et Alex

Jeudi 14 : Les Marais de Teilerihaundia à Fontarrabie avec Jean-Jo et Alex

Jeudi 21 : Col de Lizarrieta circuit des palombières d'Etchalar avec Jacky, Maité et Alex

Jeudi 28 : Promenade sur les bords de la Nive en partant de «Glain» avec Jacky, Maité et Chantal

JUIN 2026 :

Jeudi 04 : Balade Aldudes/Urepel – visite « Mines de Banca » avec Jean-Jo et Alex

Jeudi 11 : Chapelle Olhette / Herboure avec Monique et Alex

Jeudi 18 : Otxondo : sur les flancs de l'Alkurruntz avec Jean-Jo et Alex

Jeudi 25 : Pasaia : promenade sur les 2 berges de la baie avec Jean-Jo et
Chantal et Alex



Activités récréatives 2026

MUS : L'activité "mus", cette activité traditionnelle du Pays Basque qui se déroule tous les vendredis à la maison des associations de 15h45 à 18h00 connaît un succès grandissant : de 4 ou 5 au début, nous sommes maintenant une quinzaine d'inscrits et une dizaine à la pratiquer régulièrement. C'est un moment très agréable que nous passons ensemble dans une très grande convivialité. On oublie pendant ces 2 heures tous les soucis du quotidien. C'est super!!!

Vous pouvez toujours vous inscrire, même si vous ne connaissez rien à ce jeu. On vous apprend rapidement les règles et les progrès sont fulgurants. Les débutants d'hier sont maintenant des concurrents redoutables. C'est ça le "mus"

GYM : C'est une activité qui fonctionne parfaitement avec 54 personnes inscrites à ce jour. La demande étant importante, nous avons ouvert des créneaux supplémentaires : le lundi matin de 09h00 à 10h30, le vendredi matin de 09h30 à 11h00 et l'après midi de 14h00 à 15h30. Cette organisation peut être revue à la prochaine rentrée selon la demande des participants.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez assister à une séance d'essai dès les mois de mai ou juin de cette année. Pour cela il vous suffit d'appeler soit Conchi (07 81 65 47 55) soit Annie (06 62 56 12 67).

KANTUZ : Nous aimerions aussi créer un petit groupe de "chanteurs". Pas une chorale, mais nous retrouver, entre nous, pendant un moment pour chanter ensemble librement, pour se détendre et se faire plaisir. Pour apprendre aussi quelques vieilles chansons basques ou françaises, des chants faciles, agréables ...

Alors si vous êtes tentés nous pourrions nous retrouver pendant une petite heure pour débiter, de 18h00 à 19h00 toujours le vendredi (après les séances de "mus") à la salle des associations Kichoenea.

Nous pourrions commencer par exemple le vendredi 8 mai 2026, tout simplement, entre nous, sans musicien pour le moment à moins que quelqu'un ne se manifeste spontanément, ce dont nous serions enchantés.

Ttiki tikitik aitag eta amak.... Eskal herriko mendiak dire xoragarriak -->(pour les marcheurs),.. Ixil ixilik dago kaia bazterrean Nevadarat joan nintzan dirurikan gabeetc... etc .. Et aussi d'autres chants selon vos propositions.

Alors ça vous dit? ... Vous connaissez aussi peut être un musicien pour nous aider? Dans ce cas appelez-nous au 06 85 20 60 36.

Inscrivez-vous ou venez nous rejoindre directement à la salle Kichoenea, au rond point d'Urrugne, les vendredis 18 h

Sorties, escapades et voyages 2026

TOLÈDE /CHINCHON /ARANJUEZ : avec Michèle du Mercredi 20 au Samedi 23 mai 2026 - 4 jours

Prix : 700 € (base 30 pers) - Acompte : 200 € - suppl. ch. ind.: 40 €

Programme et infos: aller sur notre site <https://lehengo.fr/> en cliquant sur ce lien puis cliquer sur **Tolède**

Accompagnatrice: à contacter pour informations complémentaires et **vous inscrire** - Bon de réservation **ICI**

Michèle : 06 60 79 88 33 - ripoll.mi@gmail.com

COPENHAGUE : du 21 au 25 juin 2026, avec Michèle - 5 jours

Prix : 1940 euros (selon nombre de pers).- Ch. Particulière : + 270 euros (nombre limité)

Programme et infos: aller sur notre site <https://lehengo.fr/> en cliquant sur ce lien puis cliquer sur **Copenhague**

Accompagnatrice à contacter pour informations complémentaires et pour **vous inscrire** - Bon de réservation **ICI**

Michèle : 06 60 79 88 33 - ripoll.mi@gmail.com

Toute inscription devra être confirmée par l'envoi d'un acompte de 300 € (chèque - demande de RIB) **COMPLET**

SAN JUAN DE GAZTELUGATXE, Bermeo et Mundaka avec Michèle le mercredi 09 septembre 2026

Prix : *à l'étude*

Programme: aller sur notre site <https://lehengo.fr/> puis cliquer sur **Gaztelugatxe**

Accompagnatrice : à contacter pour informations complémentaires et pour vous inscrire - Bon de réservation **ICI**

Michèle : 06 60 79 88 33 - Ripoll.mi@gmail.com

CANADA EST : avec Alex du 26 septembre au 7 octobre 2026 - 12 jours

Prix: 3.330 € (si 36 pers.ou +) - Prix à la hausse si moins de participants - Suppl. ch. ind. : 890 € - acompte: 350 €

Programme et infos: aller sur notre site <https://lehengo.fr/> puis cliquer sur **Canada**

Accompagnateur : à contacter pour informations complémentaires et pour **vous inscrire** - Bon de réservation **ICI**

Alex : 06 85 20 60 36 - alex.zubieta@wanadoo.fr

MADRID : avec Alex du lundi 19 au jeudi 22 octobre 2026 - 4 jours

Prix: 796 € (si 30 pers.ou +) - Prix à la hausse si moins de participants - **Suppl. ch. ind** : 265 € - **Acompte**: 275 €

Programme et infos: aller sur notre site <https://lehengo.fr/> puis cliquer sur **Madrid**

Accompagnateur: à contacter pour informations complémentaires et pour **vous inscrire** - Bon de réservation **ICI**

Alex : 06 85 20 60 36 - alex.zubieta@wanadoo.fr

Infos : s'inscrire très rapidement afin de bloquer les places d'hôtel (hôtel très demandé, se remplit très vite)

LONDRES : avec Chantal et Michèle du 19 au 22 novembre 2026 - 4 jours

Voyage reporté à une date ultérieure

BILBAO : 2026 avec Michèle le 9 décembre 2026: musée des beaux-arts dans les lumières de Noël.

Prix : *à l'étude*

Programme: aller sur notre site <https://lehengo.fr/> puis cliquer sur **Bilbao**

Accompagnatrice : à contacter pour informations complémentaires et pour vous inscrire - Bon de réservation **ICI**

Michèle : 06 60 79 88 33 - ripoll.mi@gmail.com

Projets d'escapades et voyages pour 2027

PEROU : du 29 avril au 11 mai 2027 - avec Jean Dominique - 13 jours

Prix: 3.690 €/pers. (base 26 participants) - Prix à la hausse si moins de participants

Suppl. ch. ind. 360 € - **Acompte à l'inscription**: 1.150 €

Programme et infos diverses : aller sur notre site en cliquant sur ce lien <https://lehenko.fr/> puis cliquer sur Pérou

Accompagnateur: à contacter pour informations complémentaires et vous inscrire

Jean Dominique : tel : 06 33 98 66 30 - mail : jd.bidai@gmail.com - Bon de réservation **ICI**

LA GALICE : avec Michèle accompagnée de Cristina RUIZ

Située au nord-ouest de l'Espagne: cette région entre terre et Mer où falaises vertigineuses, villages de pêcheurs et gastronomie composent une décor unique.

Nous vous proposons une visite de la Galice en 2 périodes (voir ci-dessous) :

La Galice du **sud** dans un premier temps en mai puis la Galice du **nord** en septembre

1- LA GALICE SUD : du 26 au 30 mai 2027 avec Michèle et Cristina - 5 jours

Prix: à l'étude (800 à 900 € - base 35 participants)

Suppl. ch. ind. ____ € - **Acompte à l'inscription**: ---- € - à l'étude

Programme et infos : aller sur notre site en cliquant sur ce lien <https://lehenko.fr/> puis cliquer sur Galice Sud

Accompagnateur: à contacter pour informations complémentaires et vous pré-inscrire

Michèle : tel : 06 60 79 88 33 - mail : ripoll.mi@gmail.com - Bon de réservation **ICI**

2.- LA GALICE NORD : du 5 au 9 Septembre 2027 avec Michèle et Cristina - 5 jours

Prix: à l'étude (base ---- participants) - Prix à la hausse si moins de participants

Suppl. ch. ind. ____ € - **Acompte à l'inscription**: ---- € à l'étude

Programme et infos : aller sur notre site en cliquant sur ce lien <https://lehenko.fr/> puis cliquer sur Galice Sud

Accompagnatrice: à contacter pour informations complémentaires et vous pré-inscrire

Michèle : tel : 06 60 79 88 33 - mail : ripoll.mi@gmail.com - Bon de réservation **ICI**

LES CHÂTEAUX DE LA LOIRE : du 7 au 12 juin 2027 - 6 jours avec Nicole P. et Nicole. A (6 jours)

Prix : 1.100 € (environ) base 20 pers - **Suppl. Ch. ind.** : 120 € - **acompte** : 350 € - Bon de réservation **ICI**

Programme et infos : aller sur notre site en cliquant sur ce lien <https://lehenko.fr/> puis cliquer sur Châteaux/Loire

Accompagnatrices: à contacter pour informations complémentaires et vous inscrire (avant le 20/05/26)

Nicole P.: 06 25 66 68 35 - np.pourtanel@gmail.com - **Nicole A.**: 07 83 62 37 16 - autran555@gmail.com

CROISIÈRE : RHIN - MOSELLE - LE MAIN du 25 juin au 01 juillet 2027 avec Anne Marie et Martine - 7 jours

Découvrez des lieux emblématiques et des paysages époustouffants le long de 3 fleuves : la vallée du Rhin romantique, la Moselle et le Main. Impressionnante et inoubliable, notre croisière vous fera découvrir des villes incontournables "

Programme : aller sur notre site : en cliquant sur ce lien <https://lehenko.fr/> puis cliquer sur "Croisière Rhin"

Prix : 2.160 €/pers.: base 35 pers. en cabine double, pont principal - 2.340 €/pers. base 25 pers

Suppl. cabine individuelle : 535 €/pers. (une seule cabine disponible). **Acompte à l'inscription**: 730 €

Le solde sera à régler **70 jours** avant la date de départ.

Accompagnatrices: à contacter si vous avez des questions

Annie: 06 17 82 17 32 - anne-marie.iturria@orange.fr - **Martine**: 06 07 85 49 97 - martine.l.demange@orange.fr

Inscriptions : auprès de **Martine** **Date limite** pour les inscriptions : **28 mai 2026** - Bon de réservation **ICI**

ALBANIE/MONTÉNÉGRO : Début octobre 2027 avec Philippe et Gérard - 11 jours

Laissez-vous transporter au cœur des Balkans, le poumon vert de l'Europe.

Prix: 2 500 €/pers. environ (base 35 participants) - Prix à la hausse si moins de participants -

Suppl. ch. ind. 275 € - **Acompte à l'inscription**: 850 € - Bon de réservation **ICI**

Programme et infos : aller sur notre site en cliquant sur ce lien <https://lehenko.fr/> puis cliquer sur Montenegro -

Accompagnateur: à contacter pour informations complémentaires et vous inscrire

Philippe : 06 74 48 98 06 - philippe.pengreach@neuf.fr - **Gérard** :06 28 29 68 55 - gerard.laurent64@orange.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule

AUPA LEHENG ci-après "l'Association" est une association à but non lucratif qui réserve l'accès exclusif de ses prestations à ses adhérents, ci-après le voyageur et les Voyageurs à jour de leur cotisation à la date de réservation de la prestation, et des paiements qui leur auraient été demandés au titre d'autres prestations fournies ou à fournir par l'Association. L'Association est enregistrée auprès de la sous-préfecture de Bayonne sous le numéro W641014087. Elle a souscrit un contrat d'assurance civile professionnelle auprès de la MAIf, CS9000 79038 NIORT Cedex 9, mis en place une garantie financière auprès d'UNAT/FMS 8,rue César Franck 75008 PARIS est enregistrée auprès d'ATOUT FRANCE (IMO64250006) et habilitée à concevoir, produire et commercialiser des prestations de voyage et de séjour.

Ces conditions s'appliquent dans le cadre de la réglementation en vigueur au premier février 2025 telle qu'elle résulte des dispositions du Code de tourisme et feront l'objet de mises à jour. Elles sont consultables sur le site de l'Association et portées à la connaissance du voyageur avant toute souscription à une prestation en complément à l'information du client visée à l'article R 211-4 du code de tourisme.

Leur application pourra cependant être écartée pour certaines prestations relevant de conditions particulières qui seront mentionnées dans le descriptif de ces prestations remis aux voyageurs et qui prévaudront sur les présentes conditions.

1.- RESERVATIONS :

Le voyageur reconnaît avoir la capacité juridique de contracter aux conditions décrites dans les offres et ne pas faire l'objet de mesures de tutelle ou de curatelle. Il garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies par lui-même ou toute personne ayant effectué la commande en son nom ou pour son compte.

La réservation est effectuée au moyen d'un bon de réservation disponible auprès de l'Association sur demande du voyageur. Ce bon de réservation fera référence à l'ensemble des informations préalables:

- le descriptif de la prestation
- l'offre de souscription à une assurance annulation
- les conditions générales de vente ainsi que les conditions particulières applicables à la prestation.

La signature du bon de réservation emporte acceptation, par le voyageur, (I) de l'ensemble des conditions générales de vente et (II) le cas échéant des conditions particulières et (III) des conditions d'assurance lorsqu'il aura souscrit une assurance.

Le voyageur ne peut exercer aucun droit à rétractation conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

Après contact téléphonique avec la personne responsable du voyage, les bons de réservation pourront être soit remis aux permanences de l'Association, soit envoyés par courrier à cette dernière (III) ou par mail à la personne responsable de l'organisation du voyage dont les coordonnées figureront sur le bon de réservation. Le voyageur acceptera l'usage du courrier électronique en vue de la conclusion du contrat et pour la communication des informations relatives à ce dernier (Art.1126 du Code Civil).

Le voyageur doit préalablement à sa commande vérifier qu'il sera en possession de pièces d'identité en cours de validité au jour du départ et qu'il a rempli les obligations administratives (Visas...) et sanitaires requis pour son entrée dans les pays visités qui seront mentionnées à titre indicatif dans l'offre de voyage.

Une assurance annulation individuelle facultative sera proposée au voyageur aux conditions indiquées dans l'offre de voyage.

L'offre de services décrite dans la note d'information est indivisible et le voyageur ne pourra pas renoncer à des prestations incluses dans le séjour en contrepartie d'une réduction de prix.

Le voyageur souhaitant bénéficier de prestations non comprises dans l'offre telles que la nécessité d'assistance pour personnes à mobilité réduite, surclassement dans un hôtel etc... devra en informer l'Association préalablement à sa réservation. Cette dernière examinera la possibilité de répondre à ces demandes particulières et conviendra de ses modalités techniques et financières avec le voyageur concerné.

Le voyageur sera seul responsable d'un défaut d'enregistrement au lieu de départ du voyage en cas non-présentation de documents d'identification et/ou sanitaires ou de présentation de documents périmés.

2.- DROIT A UNE ASSISTANCE.

Le voyageur aura droit à une assistance au cours de son voyage qui sera assurée par l'accompagnateur membre de l'Association en charge du voyage dont les coordonnées figurent sur le document d'information et qui assurera le suivi de l'exécution de la commande conformément aux dispositions de l'article L 121-12 du Code de la consommation.

3.- PRIX Les prix ne sont garantis qu'au moment de la confirmation de la réservation sur la base du tarif en vigueur à cette date pour les prestations figurant dans l'offre de voyage.

Les prix sont présentés sur la base d'une personne et des suppléments peuvent être appliqués notamment pour chambre individuelle ou occupation par une seule personne.

Les frais antérieurs au lieu de départ et postérieurs au lieu de retour ne sont pas compris dans le prix de même que les

boissons, pourboires et autres frais personnels engagés par le voyageur.

Certaines taxes locales doivent être réglées sur place et ne sont pas comprises dans le prix.

Les prix sont établis en fonction des conditions économiques lors de l'établissement du devis : nombre de participants, cours des devises, coût du transport, taxes diverses) et peuvent être modifiés à la hausse ou à la baisse conformément aux dispositions de l'Art. L211-12 du Code de tourisme au plus tard 20 jours avant la date de départ.

Le voyageur pourra résilier le contrat et obtenir le remboursement des sommes versées à l'Association sans frais en cas de hausse supérieure à huit pour cent à charge pour lui de notifier sa décision à cette dernière par courrier recommandé avec accusé de réception sous sept jours à compter de la notification du nouveau tarif. A défaut cette hausse sera réputée acceptée tacitement par le voyageur.

4.- PAIEMENT

Un acompte de trente pour cent du montant de la commande doit être versé à la réservation ou correspondant à la totalité du prix lorsque la réservation intervient moins de quarante jours avant la date de départ.

L'Association a la possibilité de demander le versement d'acomptes selon les modalités décrites dans l'offre de voyages et le prix devra être payé en totalité au plus tard quarante jours avant la date de départ.

L'Association se réserve le droit d'appliquer un intérêt de retard calculé au taux mensuel de deux pour cent aux sommes non réglées dans les trente jours suivant les appels de fonds

5.- CONDITIONS / ANNULATIONS / CESSIIONS

Conformément aux dispositions de l'Art. L211-14 du Code de tourisme le voyageur dispose d'un droit d'annulation à charge pour lui de s'acquitter de frais d'annulation tels que décrits dans l'offre de voyages .

La demande d'annulation devra être adressée à l'Association par Mail (courrier électronique), ou courrier recommandé avec accusé de réception

Le voyageur pourra librement céder son contrat hors assurances à une personne remplissant les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage à charge d'en informer l'Association dans un délai raisonnable avant la date de départ (Art. L211-11 du Code de tourisme).

L'Association se réserve le droit d'annuler le voyage sans indemnité lorsqu'une ou plusieurs de ses prestations essentielles ne pourront être fournies en raison d'événements extérieurs indépendant de sa volonté tels que troubles sociaux et politiques, pandémies... (force majeure) ou en cas d'insuffisance de participants (Art.L211-1.4 du Code de tourisme).

6.- RESPONSABILITE DE L'ASSOCIATION

L'Association est responsable de la bonne exécution des services prévus au contrat de voyage et est tenue d'apporter une aide au voyageur en difficulté. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, faute du client ou faits de tiers. L'Association décline toute responsabilité au titre de dommages résultant d'activités proposées par des prestataires extérieurs au contrat de voyage et achetées à titre personnel par le voyageur ou d'initiatives prises par ce dernier notamment lors de quartiers libres , Les limites du dédommagement prévues par les conventions internationales et l'art.211-17-IV du Code de tourisme s'appliqueront lorsque la responsabilité de l'Association sera engagée du fait des prestataires.

Les dommages et intérêts dus au voyageur seront plafonnés à trois fois le prix total du voyage, sauf en cas de préjudice corporel, dommage intentionnel ou causé par un tiers.

L'Association a souscrit une police d'assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la MAIF dont les références sont mentionnées dans l'offre de voyage.

7.- RECLAMATIONS

Les non-conformités constatées lors du voyage devront être signalées à l'accompagnateur qui prendra les mesures appropriées pour leur rectification. Elles devront faire l'objet d'une confirmation écrite auprès du Président de l'Association en courrier recommandé avec accusé de réception dans les dix jours suivant le retour du voyage.

Les voyageurs pourront, en cas de difficultés persistantes au-delà d'un délai de trente jours à compter de la demande mentionnée ci-dessus, contacter le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées figurent sur le site : www.mtv.travel